

Grignon, le 13 septembre 2010

Madame la Présidente Directrice Générale,

Monsieur le Directeur Général Délégué à l'organisation, aux moyens et à l'évaluation scientifiques,

Nous, chercheurs de l'UMR EGC, avons reçu, par courrier électronique du 4 août 2010, votre lettre (qui traduit concrètement une directive ministérielle) accompagnée du formulaire par lequel nous pourrions solliciter une « prime d'excellence scientifique » (PES).

Depuis un an, différentes instances et comités de l'INRA, conseils scientifiques, commissions d'évaluation, commissions scientifiques spécialisées se sont prononcés sans ambiguïté contre la mise en place de la PES. Certains d'entre nous ont par ailleurs signé à l'automne 2009 la lettre de soutien aux cinq représentants élus au Conseil Scientifique National de l'INRA qui avaient refusé de voter sur les modalités de la mise en place de ces primes à l'INRA, étant opposés à son principe même.

Nous réitérons aujourd'hui notre désaccord avec la mise en place de la PES. Notre recherche est avant tout une production collective : elle part, le plus souvent, d'idées résultant de discussions entre collègues au sein de l'équipe ou au sein de la communauté scientifique d'appartenance. Cette production est le fruit d'un travail réalisé en équipe, avec les ITA. Elle est valorisée par des collectifs de chercheurs (les co-auteurs), évaluée par les chercheurs (« peer-review », CSS). Tout le processus de recherche repose sur ces divers collectifs et leur bon fonctionnement, pour lequel la confiance et le partage sont nécessaires. Ainsi, la PES entraînera un accroissement de la concurrence entre chercheurs, déjà amplifiée par les nouveaux modes de financements. Sa mise en place risque de créer une ambiance peu propice à un travail serein et à la production scientifique de qualité dans nos équipes.

D'autre part, à budget constant, la PES interférera avec l'objectif de revalorisation des traitements et des carrières de tous les personnels chercheurs et ITA de l'INRA dont le salaire et la progression de carrière ne sont pas à la hauteur de leur mission et de leur engagement quotidien. Comment imaginer maintenir un appareil de recherche publique efficace alors qu'il est si difficile d'attirer des étudiants et jeunes chercheurs, ingénieurs et techniciens de talents avec des niveaux de salaire si bas par rapport à ceux des chercheurs étrangers et des instituts privés ?

En conséquence, nous ne vous retournerons pas ce formulaire et ne déposerons pas de demande de PES. Nous demandons en revanche que vous appuyiez, avec toute la volonté que nous vous connaissons, la revalorisation des salaires et des carrières des chercheurs et ITA, auprès de nos ministères de tutelle.

Veillez agréer, Madame la Présidente Directrice Générale, Monsieur le Directeur Général Délégué à l'organisation, aux moyens et à l'évaluation scientifiques, l'expression de nos respectueuses salutations.

Bruno Andrieu, Pierre Bancal, Florence Barret, Enrique Barriuso, Carole Bedos, Pierre Benoit, Philippe Cambier, Pierre Cellier, Michael Chelle, Jean-Louis Drouet, Sophie Genermont, Sabine Houot, Bernard Itier, Benjamin Loubet, Céline Richard-Molard, Corinne Robert, Marie-Odile Vouillot